ANSD

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2016

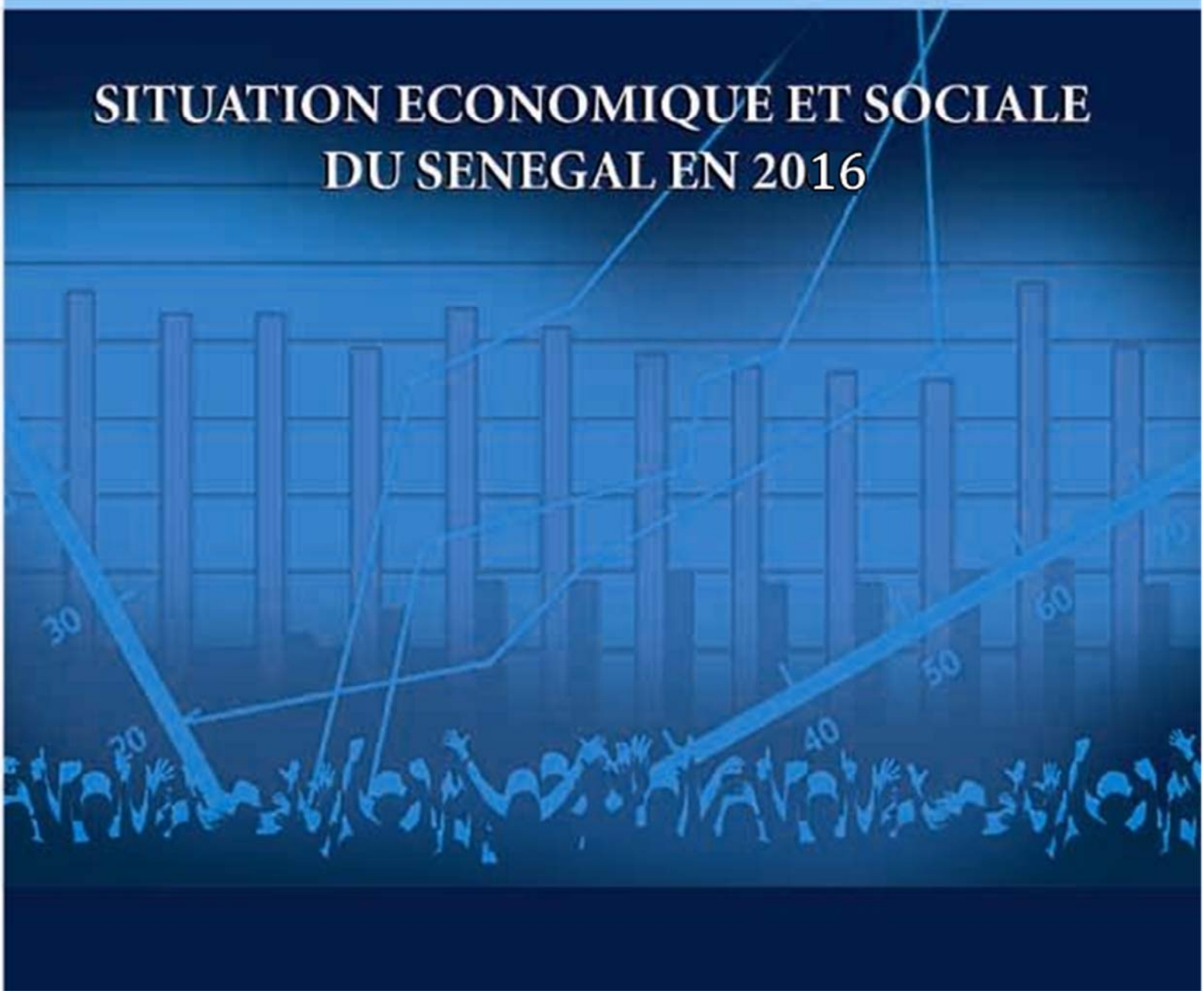

FEVRIER 2019

Directeur Général, Directeur de publication	Babacar NDIR
Directeur Général Adjoint	Allé Nar DIOP
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Papa Ibrahima Silmang SENE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Conseiller du DG de l'ANSD et Président du Comité de lecture et de validation	Seckène SENE
Conseiller du DG chargé de l'action régionale	Mamadou DIENG

COMITE DE LECTURE ET DE VALIDATION (CLV)

Seckène SENE, Amadou FALL DIOUF, Mady DANSOKHO, Idrissa DIAGNE, Mamadou BALDE, Oumar SENE, Insa SADIO, Mamadou DIENG, Abdoulaye M. TALL, Mahmout DIOUF, Mamadou AMOUZOU, Atoumane FALL, Ndeye Binta DIEME COLY, Awa CISSOKHO, Momath CISSE, Bintou DIACK, Nalar K. Serge MANEL, Adjibou Oppa BARRY, Ramlatou DIALLO, Djiby DIOP, Alain François DIATTA, El Hadj Malick GUEYE, Mamadou BAH.

COMITE DE REDACTION

	AVANT-PROPOS	Seckène SENE
0.	PRESENTATION DU PAYS	Djiby DIOP
1.	ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION	Khoudia WADE& Ami Colé CISSE
2.	MIGRATION	Awa CISSOKO et Ndèye Lala TRAVARE
3.	EDUCATION ET FORMATION	Alioune TAMBOURA & Fatimatou SY
4.	EMPLOI	Tidiane CAMARA & Serge MANEL
5.	SANTE	Khoudia WADE& Cheikh Ibrahima DIOP
6.	JUSTICE	Maguette SARR & Boubacar DIOUF
7.	ASSISTANCE SOCIALE	Fatimatou SY & Alioune TAMBOURA
8.	EAU ET ASSAINISSEMENT	Ndeye Binta Diémé
9.	AGRICULTURE	Kandé CISSE
10.	ENVIRONNEMENT	Ndèye Khoudia Laye SEYE
11.	ELEVAGE	Ndèye Khoudia Laye SEYE/Kandé CISSE
12.	PÊCHE ET AQUACULTURE	Mouhamadou Bassirou DIOUF
13.	TRANSPORT	Jean Paul Diagne
14.	BTP	Bintou Diack LY/ Mamadou DAFFE
15.	PRODUCTION INDUSTRIELLE	Mamadou THIOUB
16.	INSTITUTIONS FINANCIERES	Ndèye LO & Malick DIOP
17.	COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Oumar SENGHOR
18.	COMPTES ECONOMIQUES	Adama SECK & Khoudia Laye SEYE
19.	PRIX A LA CONSOMMATION	El Hadji Malick CISSE & Baba NDIAYE
20.	COÛT A LA CONSTRUCTION	Mor LÔ
21.	FINANCES PUBLIQUES	Hamady DIALLO & Seynabou SARR & Madiaw DIBO
22.	MINES ET CARRIERES	Wouddou Dème KEITA

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

Chapitre IX : AGRICULTURE

Introduction

Au Sénégal, l'agriculture est définie comme un secteur moteur de l'économie dans le Plan Sénégal Emergent (PSE) qui sert de cadre de référence des politiques publiques sur la période 2014-2035. Le Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS) opérationnalise le volet agricole du PSE.

Le sous-secteur agricole est caractérisé en 2016 par une contreperformance de certaines spéculations telles que le mil, l'arachide et le maïs en liaison avec déficit pluviométrique. Toutefois, la production agricole a globalement augmenté sur la période grâce aux politiques agricoles menées qui ont contribué à la transformation du sous-secteur avec le renforcement de ses fonctions économiques de création d'emplois, d'augmentation de la productivité des spéculations stratégiques et d'accroissement des revenus monétaires des actifs des différentes filières et chaines de valeur (RCSA, 2016).

A la suite des orientations stratégiques, nous aborderons tour à tour dans chapitre la pluviométrie pour cette présente campagne agricole, les performances du secteur agricole avant de terminer par la situation alimentaire et nutritionnelle.

IX.1. ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET ACTIONS ENTREPRISES PAR LE GOUVERNEMENT EN 2016

IX.1.1. ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Le Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS) représente le cadre de mise en œuvre du volet agricole du PSE. Pour sa première phase, le PRACAS avait pour objectifs :

- ✓ l'autosuffisance en riz en 2017 avec une production de 1 600 000 tonnes de paddy ;
- ✓ l'autosuffisance en oignon en 2016 avec une production de 350 000 tonnes ;
- ✓ l'optimisation des performances de la filière arachidière avec une production en 2017 de 1 000 000 tonnes et un volume d'exportation de 100 000 à 150 000 tonnes par an ;
- ✓ le développement des filières fruits et légumes de contre-saison avec un volume d'exportation de 157 500 tonnes en 2017.

Les documents stratégiques ci-après ont permis d'orienter les actions menées pour la transformation du sous-secteur agricole. Il s'agit en particulier :

- ✓ du Plan Stratégique de Développement des Statistiques Agricoles et Rurales (PSSAR) ;
- ✓ de la Stratégie Nationale de Gestion Durable des Eaux de ruissellement et de lutte contre la salinisation des terres ;
- ✓ de la stratégie nationale de reconstitution du capital semencier pour la période 2016/2020 ;
- ✓ du Cadre national d'investissement stratégique pour la gestion durable des terres (GDT).

IX.1.2. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES ET REFORMES EN 2016

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER) a poursuivi en 2016 le processus de restructuration de la filière Arachide avec la validation d'une nouvelle stratégie nationale de reconstitution du capital semencier pour la période 2016/2020.

Cette stratégie a mis l'accent sur un programme de formation et de renforcement des capacités en direction du personnel des laboratoires chargés de la certification des semences. Le secteur privé et les producteurs ont aussi été impliqués dans ce processus.

Un programme de renforcement du dispositif de production, de contrôle et de certification des semences a été mis en œuvre à travers le volet accompagnement de l'autonomisation des coopératives à diffuser des semences sélectionnées.

S'agissant de la mise en œuvre du Programme national d'autosuffisance en riz (PNAR), l'Etat a mis en place un Fonds de 5 milliards FCFA pour la commercialisation du riz.

IX.1.3. SITUATION DES MISES EN PLACE ET CESSIONS DES SEMENCES EN 2016

Au titre de la facilitation de l'accès aux intrants pour les producteurs en vue de créer les conditions d'une bonne productivité agricole, l'Etat a décidé de poursuivre sa politique de subvention. Cet appui pour l'acquisition de semences concerne la culture de l'arachide et des spéculations diverses (sorgho, maïs, riz, sésame, fonio et niébé).

Dans le cadre de l'accompagnement des producteurs d'arachide ? et des entreprises agricoles, l'Etat a mis en place en 2016 un fonds de commercialisation de 11,5 milliards FCFA, destiné à acheter 55 000 tonnes de semences certifiées et 20 000 tonnes de semences écrémées d'arachide dont 10 000 tonnes destinées à la zone sud. Par ailleurs, pour la sécurisation de l'approvisionnement en semences, il était prévu d'appliquer une taxe à l'exportation de 40 FCFA pour les graines décortiquées et 15 FCFA pour les coques lors de la commercialisation des récoltes de la campagne 2016/2017. Les montants recouvrés serviront à renforcer la compétitivité de la chaine de valeur, conformément aux orientations du Plan Sénégal Emergent (PSE).

Pour l'année 2016, la quantité de semences d'arachide subventionnée est estimée à 51 220 tonnes, dont 30 153 tonnes de certifiées et 21 067 tonne d'écrémées. Les taux de subvention ont varié entre 42 à 52% pour les semences certifiées et de 57 à 60% pour les écrémées.

Les producteurs de riz s'approvisionnent en semences auprès des multiplicateurs de leurs organisations et non au niveau des commissions de cession mises en place pour les intrants subventionnés. En conséquence, le taux de cession des semences est ressorti à 5,2% en 2016.

Les mises en place effectives se présentent comme indiqué dans le tableau ci-après.

Tableau IX-1 : Mises en place des semences en 2016

Désignation	Spéculations							
	Maïs certifié	Sorgho certifié	Riz certifié	Fonio	Niébé	Sésame	Manioc	Arachide
Objectifs (T)	1250	700	6500	70	6510	300	13000	51105
Mise en place (T)	1954	896	5506	34	7573	215	13087	51220
Taux de mise en place (%)	156,3	128,0	84,7	48,6	116,3	71,7	100,7	100,2
Cessions (T)	1825	732	288	34	512	206	13087	51212
Taux de cession (%)	93,4	81,7	5,2	98,5	99,2	95,6	100,0	99,9

Source : DA -DAPSA

Concernant les engrais, 81 502 tonnes ont été subventionnées en 2016. Les subventions ont porté sur les engrais de type NPK, DAP et urée répartis entre la campagne d'hivernage, les cultures de contre saison et la campagne horticole. Ces quantités ont été subventionnées à hauteur de 50%.

IX.2. PLUVIOMETRIE DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2016/2017

L'année 2016 a connu une pluviométrie pas assez bonne. Le cumul moyen par station est de 627 mm en 2016 contre 774 mm en 2015, soit une baisse de 19%. Cela est dû à l'arrêt précoce des pluies mais aussi au démarrage tardif de l'hivernage (fin juin) dans le nord-ouest (Louga, Saint-Louis, Diourbel, Matam, Thiès). Toutefois, elle a dépassé les 1000 mm dans certaines zones comme Kédougou et Ziguinchor.

Graphique IX-1 : Cumul de pluies de quelques stations (en mm)

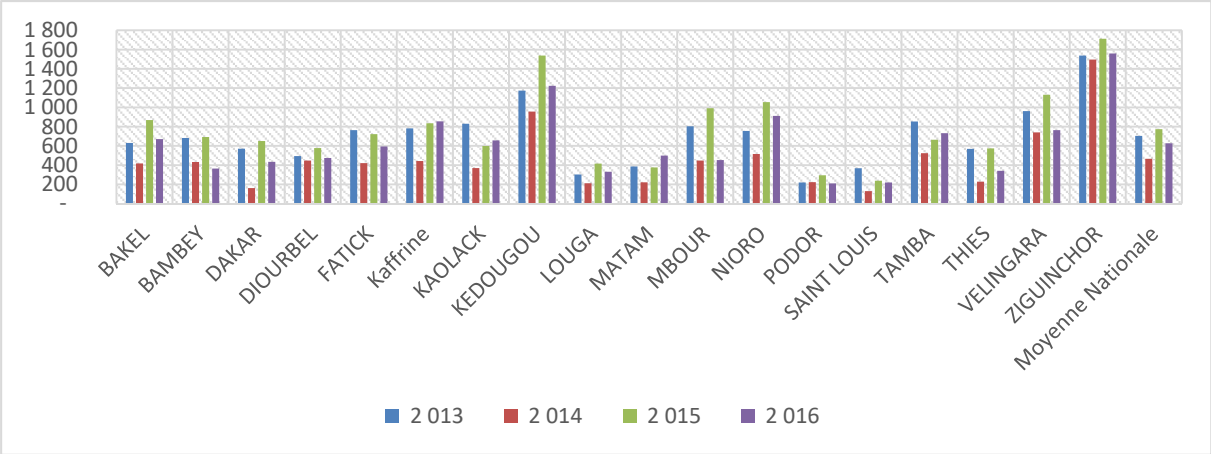

Source : Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) du Sénégal

IX.3. PERFORMANCES DU SECTEUR AGRICOLE

IX.3.1. CEREALES

La culture céréalière est composée essentiellement de mil, sorgho, mais, riz paddy et fonio. En 2016, la production de céréales a baissé de 1,3%, comparée à l'année 2015. Cette situation s'explique par la diminution des productions de mil (-13,2%) et de sorgho (-5,6%) qui représentent 69% des superficies emblavées en céréale (DAPSA, 2017). Par contre, le riz, le maïs et le fonio ont enregistré respectivement des accroissements de leur production de 4,3%, 13,7% et 16,4%.

Graphique IX-2 : Production des céréales (en tonnes)

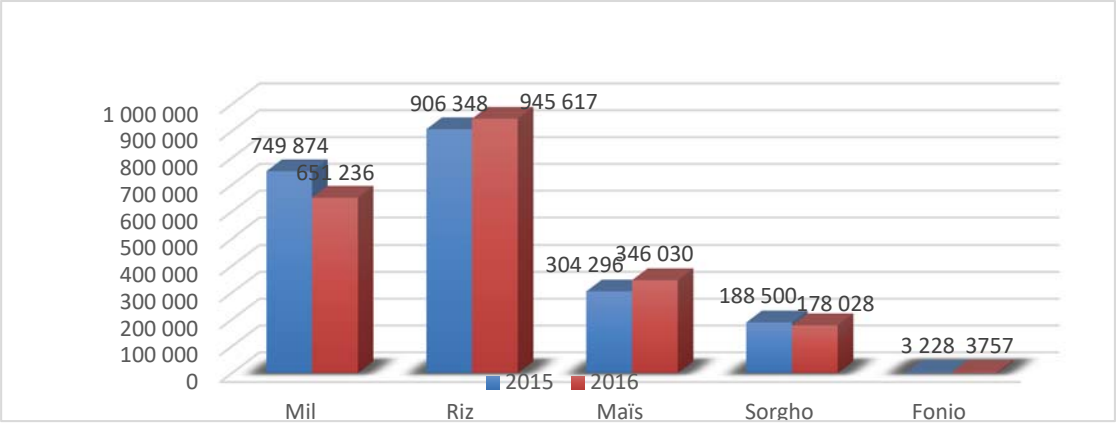

Source : DAPSA/EAA 2016

La production de riz paddy est estimée à 945 617 tonnes en 2016, soit une progression de 4,3% par rapport à son niveau de 2015. Comparée à la moyenne des cinq dernières années, elle a enregistré un taux de croissance de 70%. Toutefois, cette performance n'a pas permis d'atteindre la cible 1 447 000 tonnes. Le dynamisme de la culture du riz s'explique, en partie, par les efforts fournis par l'Etat

à travers la distribution des semences et la modernisation de l'équipement rural. Ces mesures visent à intéresser davantage les populations à la production de riz, pour tendre vers l'autosuffisance.

Au total, la production céréalière a diminué de 27 577 tonnes pour s'établir à 2 124 668 tonnes en 2016. Par rapport à l'objectif de 2 541 000 tonnes, un taux de réalisation de 83,6% a été atteint. En outre, comparativement à la moyenne sur la période 2012-2015, la production céréalière a progressé de 37,4 %. Cette bonne dynamique de la culture céréalière est en liaison avec l'augmentation des superficies emblavées et les efforts consentis par l'Etat dans la mise en place d'intrants de qualité et d'équipements agricoles.

Graphique IX-3 : Evolution de la production céréalière (en tonnes)

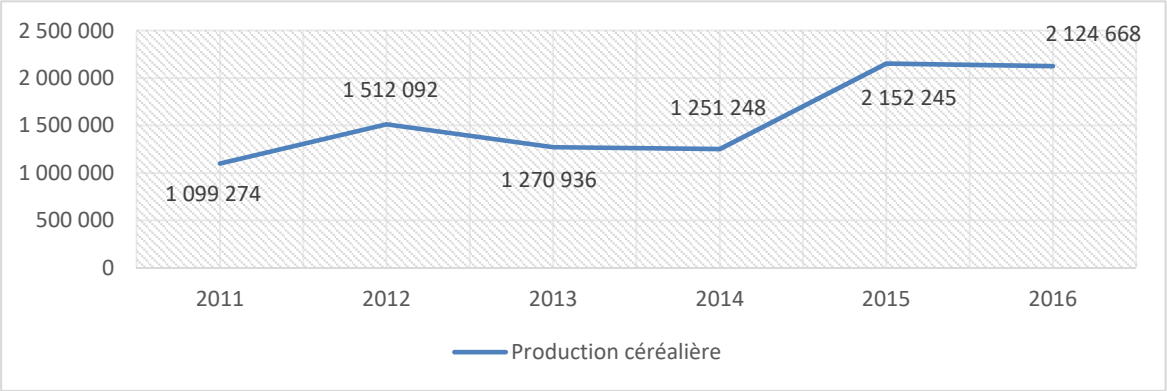

Source : DAPSA/EAA 2016

IX.3.2. FRUITS ET LEGUMES

L'horticulture constitue une composante importante du PRACAS avec comme objectif de relever les exportations de fruits et légumes. Elle constitue l'une des composantes les plus performantes du sous-secteur agricole. En effet, la production de fruits et légumes a été estimée à 1 206 810 tonnes en 2016 contre 1 133 430 tonnes en 2015, soit une hausse de 6,5% en valeur relative et 24,6% par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

- ***Les légumes***

La production de légumes s'est établie à 953 310 tonnes en 2016 sous l'effet de la mise à disposition d'intrants de qualité et d'équipements agricoles ainsi que des mesures de protection contre les importations de certains produits sur une partie de

l'année. L'augmentation de 66 380 tonnes est essentiellement imputable au bon comportement de la production d'oignon et celle de la pomme de terre.

La production d'oignon a connu une bonne performance au cours des cinq dernières années. Elle est passée de 190 000 tonnes en 2011 à 393 225 tonnes en 2016, dépassant ainsi l'objectif de 350 000 tonnes, fixé dans le PRACAS au titre de l'année 2016. Toutefois, le Sénégal continue d'importer de l'oignon pendant 3 à 4 mois (DHORT, 2017). En 2016, les importations ont été de 151 205 tonnes, soit un taux d'accroissement de 15,5 % par rapport à 2015. Le recours aux importations, malgré le niveau de production très élevé, est lié au déficit d'infrastructures de stockage et de conservation (abris séchoirs, chambres froides, etc.), au non étalement de la production et à un défaut de financement de la commercialisation.

En 2016, la production de pomme de terre est évaluée à 67 485 tonnes, soit un taux de réalisation de 188,5% de la cible fixée pour cette année. Comparée à l'année 2015, la production s'est accrue de 29,2%, faisant passer la couverture des besoins de 2 à 4 mois et demi (DHORT, 2017). Comparativement à la moyenne des 5 dernières années (2011-2015), cette production a plus que doublé (160%).

- ***Les fruits***

La production de fruits est passée de 246 500 tonnes en 2015 à 253 500 tonnes en 2016, soit une hausse de 2,8%. La mangue représente une part importante dans la production de fruits. Toutefois, la performance de cette filière reste toujours en deçà de ses attentes. Celle-ci est imputable aux nombreux problèmes liés à la mouche des fruits qui freine l'expansion de la filière, mais aussi au faible accès au marché et l'insuffisance des infrastructures de conservation.

Quant aux agrumes, leur production est restée stable sur les deux années (50 000 tonnes) Au total, la production fruitière est surtout affectée par les problèmes phytosanitaires et la vieillesse de certaines plantations.

Graphique IX-4 : Evolution de la production des filières fruits et légumes

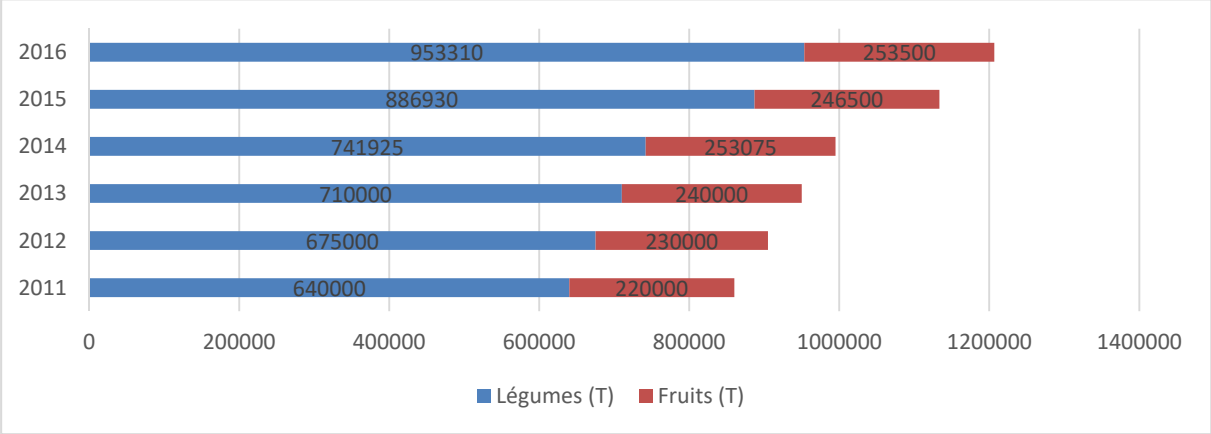

Source DHORT, 2017

IX.3.3. ARACHIDE, COTON ET AUTRES OLEAGINEUX

En 2016, la production arachidière a été estimée à 991 427 tonnes. Comparativement à son niveau de 2015, elle a enregistré une baisse de 5,6%.

Dans le même sillage que l'arachide, la production de coton a également subi une contre-performance en s'établissant à 15 160 tonnes contre 20 295 tonnes en 2015, soit une diminution de 25,3%.

Concernant le sésame, une tendance haussière est notée depuis 2013. Ainsi, sa production est passée de 10 316 tonnes en 2015 à 12 051 tonnes en 2016.

Graphique IX-5 : Productions de l'arachide, coton et sésame (en tonnes)

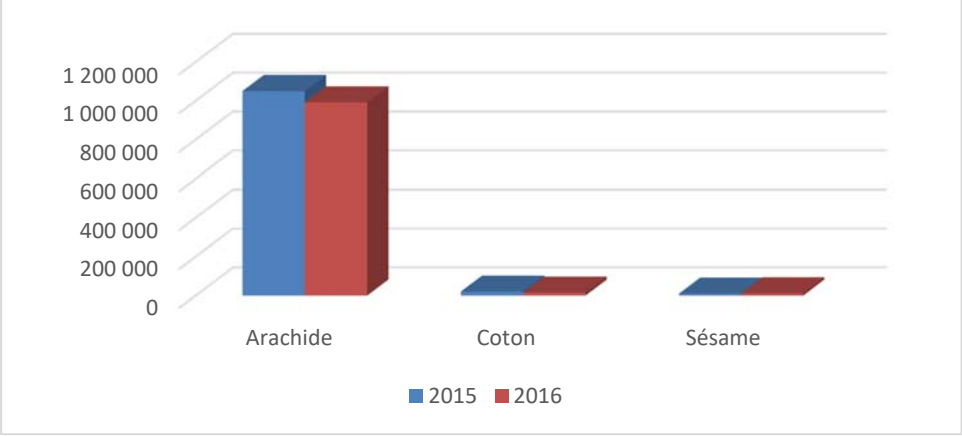

Source : DAPSA/EAA 2016

IX.3.4. COMMERCIALISATION

Commercialisation de l' arachide

Le prix administré de collecte de l'arachide a été fixé à 210 FCFA/kg pour la campagne de commercialisation 2016/2017. Toutefois, les prix par kilogramme pratiqués dans les loumas sont variables et se situent entre 230 FCFA et 300 FCFA. Les prix pratiqués dans les loumas sont généralement supérieurs au prix homologué de 210 FCFA.

La commercialisation de l'arachide a démarré le 1er décembre 2016 pour prendre fin le 20 mai 2017. Les acteurs impliqués dans la commercialisation sont les structures telles que la SONACOS SA, la COPEOL, le WAO, le CAIT, le CNIA, etc. Ainsi, le volume total collecté (huilerie et semences) est réparti comme suit :

- ✓ 62 816 tonnes de semences certifiées sur les 55 000 tonnes prévues, soit un taux de 114% ;
- ✓ 40 515 tonnes de semences écrémées sur 20 000 tonnes prévues, soit un taux de 203% ;
- ✓ 153 322 tonnes d'huilerie contre 46 061 tonnes pour la campagne précédente (2015/2016).

Une partie de l'arachide est vendue à l'étranger. En effet, 98 647 tonnes d'arachide non grillées ont été exportées, soit une baisse de 23,3% par rapport à 2015. Quant à l'arachide coque, 345 539 tonnes ont été expédiées à l'étranger en 2016. Le repli enregistré en 2016 s'explique par la baisse de la production d'arachide consécutive au démarrage tardif de l'hivernage et à son arrêt précoce.

Commercialisation des produits horticoles

La cible fixée dans le PRACAS pour les fruits et légumes était d'exporter 135 125 tonnes. En 2016, le volume des ventes à l'étranger est évalué à 91 106 tonnes, soit une hausse de 0,5% par rapport à 2015 et un taux de réalisation de 67,4% par rapport à la cible. Les exportations ont connu une hausse de 29,7% par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

En outre, il est important de souligner qu'une partie importante des fruits est, d'une part, destinée à la transformation industrielle et artisanale de fruits en jus et, d'autre part, à la consommation finale des ménages.

IX.3.5. PERFORMANCES MACROECONOMIQUES

L'année 2016 a été marquée par une campagne agricole moyenne. En effet, la valeur de la production à prix constant de l'agriculture est estimée à 1 190,1 milliards de FCFA avec une valeur ajoutée de 938,8 milliards FCFA contre 904,9 en 2015, soit une hausse de 3,7% contre 16% entre 2014 et 2015.

Tableau IX-2 : Situation macro sectorielle de l'agriculture

En milliards de francs CFA	**2 014**	**2 015**	**2 016**
VALEUR AJOUTEE A PRIX COURANT	780,4	927,6	987,0
VALEUR AJOUTEE A PRIX CONSTANT	780,4	904,9	938,8
TAUX DE CROISSANCE (%)		16,0%	3,7%

Source : ANSD

L'installation tardive de la pluie dans certains zones et son arrêt précoce dans d'autres ont impacté négativement sur la production de certaines spéculations à forte valeur ajoutée comme l'arachide, le mil, le sorgho,…

IX.4. SITUATION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION

En novembre 2016, l'Etat a distribué 12 329 tonnes de riz à 73 684 ménages, soit 60,3% des besoins en vivres initialement estimés. D'autres partenaires comme le PAM et l'ONG britannique OXFAM ont aussi apporté une assistance alimentaire à travers des distributions de vivres et des bons d'achat alimentaire.

L'état alimentaire des populations s'est nettement amélioré en 2016, comparativement à l'année 2015 où douze (12) départements étaient dans cette situation en phase minimale sur la période mars-mai.

Graphique IX.7 : Situation cadre harmonisé (CH) en mars-mai 2015 et mars-mai 2016

Situation en 2015 **Situation en 2016**

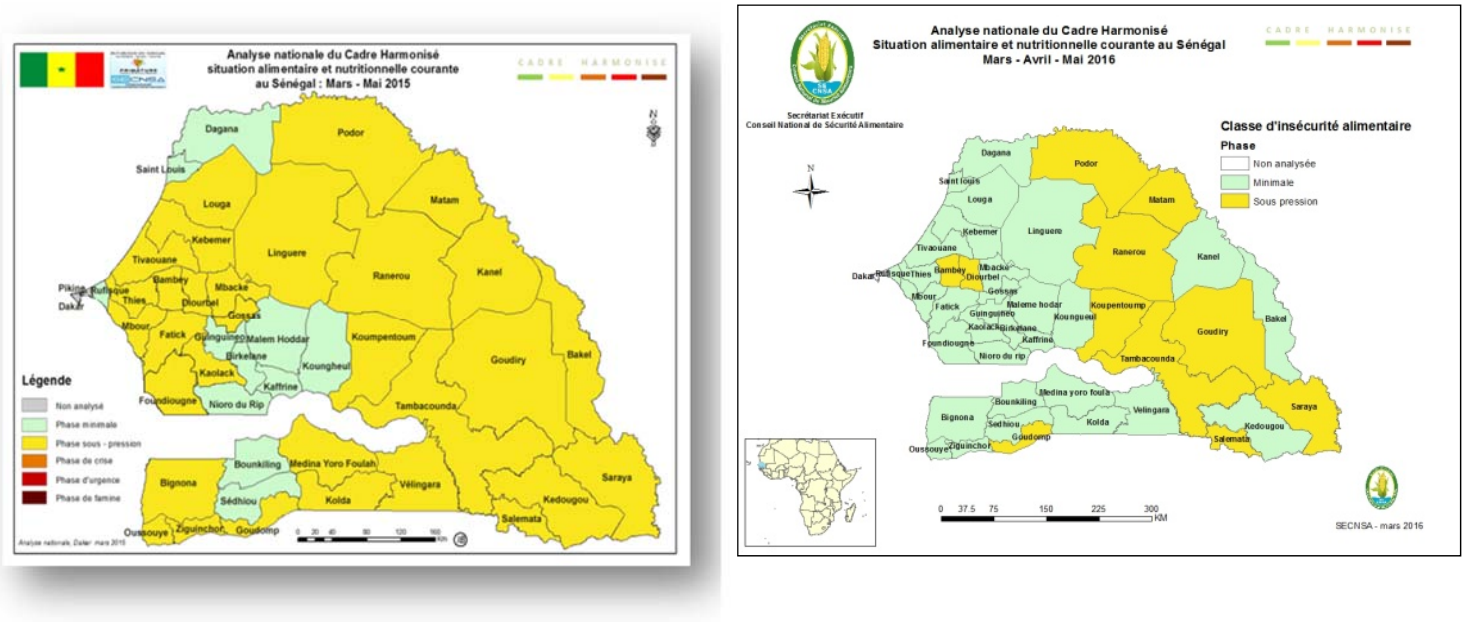

Source : Fiches de communication du CH mars 2015 et mars 2016

Quant à la situation nutritionnelle au Sénégal, le taux de malnutrition aigüe dans les zones d'intervention est de 2,2% en novembre 2016 (données de suivi et de dépistage des enfants 6-59 mois par l'indicateur MUAC) contre 2,5% en décembre 2015. Le taux d'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 24 mois était de 3,6% en novembre 2016 contre 4,5% en 2015. Pour arriver aux résultats précités, plusieurs interventions sensibles et spécifiques sont mises en œuvre en collaboration avec les ministères techniques et les collectivités locales, en conformité avec leurs mandats et leurs missions.

Pour le développement des activités de nutrition communautaire, les sous projets de 400 communes sont mis en œuvre par 14 Agences d'Exécution Communautaire (AEC). Elles sont constituées d'ONG nationales et internationales, de Consortiums d'ONG, et d'Associations locales. Durant l'année 2016, au moins 1 679 578 enfants de 0-59 mois, soit plus de 65% des enfants de moins de 5 ans, ont bénéficié de services de nutrition à l'échelle nationale dans 387 Communes et dans les départements de Pikine et Dakar, représentant ainsi une couverture de près de 70% du territoire national (CLM, 2016).

Carte IX.1 : Couverture des services de nutrition communautaire en 2016

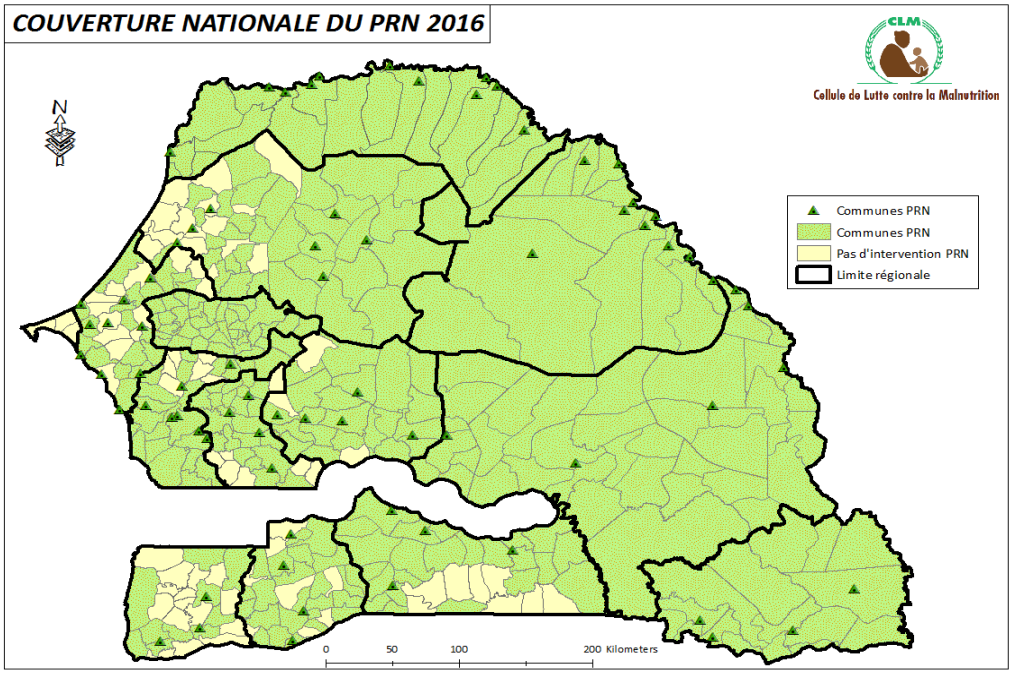

Source : CLM

IX.5. CONTRAINTES DU SECTEUR

Malgré une dynamique importante ces dernières années, le secteur agricole rencontre des difficultés liées, entre autres, à :

- ✓ l'insuffisance de rizières dotées d'un mécanisme de maitrise de l'eau ;
- ✓ l'insuffisance du matériel de préparation du sol, de récolte et de battage ;
- ✓ la dégradation des terres (salinisation et acidification) ;
- ✓ la pression aviaire et autres ravageurs (rats, pucerons, etc.) ;
- ✓ la faiblesse et l'inadéquation du financement sur toute la chaine de valeur ;
- ✓ la variabilité et les changements climatiques ;
- ✓ l'absence de service après-vente pour le matériel agricole ;
- ✓ l'insuffisance de l'engrais et le retard de mise en place dans certaines localités ;
- ✓ l'insuffisance des semences certifiées ;
- ✓ le non payement des factures des opérateurs de la campagne précédente (2015/2016) ;
- ✓ les pertes post-récolte toujours élevées ;
- ✓ les coûts élevés des facteurs de production ;
- ✓ le déficit de magasins de stockage répondant aux normes de qualité.

Conclusion

Le sous-secteur agricole est le moteur du secteur primaire. Elle constitue la source de revenu de la plupart des ménages ruraux. Cependant, il a été principalement caractérisé, entre autres, par une pluviométrie moyenne dû au démarrage tardif dans certaines zones, ce qui a entrainé une baisse de production de certaines spéculations.

Toutefois, le secteur reste dans une bonne dynamique de performance. Les résultats obtenus en 2016 sont encourageants. Ceux-ci sont en grande partie imputables à l'effort fourni par les autorités à travers le PRACAS qui reste le programme de référence de l'agriculture au Sénégal.